

# TREVIEN

## Bulletin municipal décembre 2008

### LE MOT DU MAIRE

Suite aux élections, la nouvelle équipe municipale a tout de suite travaillé avec motivation, dans un véritable esprit d'équipe en se répartissant les divers secteurs de nos activités d'élus. En effet, les tâches ne manquent pas. Il est nécessaire que nos communes rurales s'impliquent au sein des collectivités et syndicats auxquels sont déléguées des compétences, qu'il s'agisse du Sívom, de la Communauté des Communes et des syndicats (eau, électricité). Toutes ces structures ne fonctionnent que grâce et qu'avec une implication forte des élus.

En période de restructuration, avec la décentralisation et le transfert de charges de l'Etat vers les régions, les nouvelles mesures annoncées, telles que la suppression des départements, des syndicats et celle de certaines compensations (suppression de la récupération de la TVA ou de taxes professionnelles...), il est de plus en plus difficile de se projeter sur du long terme, de continuer à assurer les mêmes services à chacun tout en gardant les équilibres financiers et sans exagérer l'imposition. Sans être pessimiste, ce mandat sera encore plus difficile que les autres, surtout si l'on rajoute à tout cela une crise bien installée.

Sur le plan local, outre notre vigilance sur les aspects abordés ci-dessus, nous restons focalisés sur deux objectifs essentiels qui étaient annoncés en cours de campagne, à savoir le haut débit pour tous le plus rapidement possible et la mise en place d'une carte communale.

D'une part, pour ce qui est du haut débit, vous êtes nombreux à vous impatienter. La proposition par courants porteurs que propose la SERC est sérieuse, fiable et la seule réaliste. Malgré tous les articles de presse faisant miroiter d'autres solutions, il n'y a à ce jour aucune autre alternative pour répondre à tous dans nos campagnes.

D'autre part, la carte communale pour définir les zones d'habitat est un choix qui nous est quasiment imposé. Les services de l'Etat ne permettant plus d'attribuer d'avis favorable de permis de construire si nous ne disposons pas de celle-ci. Ce travail de mise en place n'est pas simple et il est délicat. La commune est en passe de le réaliser assez rapidement.

De tous ces sujets vous pourrez vous entretenir avec l'ensemble du conseil municipal qui aura le plaisir de vous accueillir pour les vœux le dimanche 4 janvier 2009 à 11h00.

Ces vœux seront aussi l'occasion d'une manifestation exceptionnelle.

Gilles CASTE

## BUDGET APPROCHE 2008

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Frais généraux	20 000	DGF*	53 000
Personnel	9 900	Taxes	24 000
Indemnités des élus	9 500	Loyers	7 800
Ecoles	7 260	Autres	13 000
Sivom	3 100		
Autres subventions	790		
CCSC*	11 000		
<b>Total</b>	<b>61 550</b>		<b>97 800</b>

Résultat positif 2008 : 36 250

\*CCSC : Communauté des Communes du Ségala Carmausin

\*DGF : Dotation globale de fonctionnement

### INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Emprunts	1 120	TLE*	3 300
Travaux	5 000	Subv.St Pierre	35 120
Terrains	20 000	TVA commune	2 760
Carte communale	5 000	Subv.SIVOM	8 070
Voirie SIVOM	22 000	TVA SIVOM	3 430
		Reliquat SIVOM	6 940
<b>Total</b>	<b>53 120</b>		<b>59 620</b>

Résultat positif 2008 : 6500

\*TLE : Taxe Locale d'Equipement

## LA CARTE COMMUNALE

Trévién est une commune rurale où la dynamique des constructions neuves est limitée. Nos habitants, ou les personnes désireuses de construire sur la commune, se trouvent confrontées à des refus quasi systématiques de l'administration, résultant d'une politique nationale restrictive.

Ces règles extrêmement restrictives nous contraignent à l'élaboration d'une carte communale qui est elle aussi très encadrée.

La carte communale est un outil réservé aux petites communes qui ne sont pas couvertes par un plan d'occupation des sols ou un plan local d'urbanisme.

Elle délimite les secteurs où les constructions sont autorisées ou interdites. Elle a une validité permanente mais peut être révisée en fonction de l'évolution des besoins. Elle est apparue suite à une politique anti mitage pour ne pas laisser construire sur tout le territoire de façon irraisonnée.

L'intérêt est de ne pas augmenter les charges de la collectivité par l'extension des réseaux, l'entretien des routes et éviter l'arbitraire des décisions d'accord ou de désaccord pour les permis de construire.

Le Conseil municipal, par délibération du 4 avril 2008, s'est engagé dans l'élaboration d'une carte communale afin de permettre à la commune une mise en conformité aux dispositions réglementaires en vigueur et le bénéfice d'une constructibilité maîtrisée.

Différentes étapes doivent être franchies afin d'élaborer au mieux ce projet qui doit être en continuité avec l'existant et surtout respectueux de l'activité agricole.

La chambre d'agriculture a commencé, en collaboration avec les exploitants de la commune à élaborer un diagnostic foncier, rural et agricole pour éviter toute nuisance à l'activité majeure de la commune : l'agriculture.

Dans le but d'accompagner ce projet, la commune a effectué de la réserve foncière. La zone pourrait être utilisée afin de réaliser des constructions nouvelles, tout cela dans une modeste mesure.





**RAPPEL**

Pour toute nouvelle construction, clôtures et plantations de haies, il est nécessaire de respecter une distance de 4 mètres de l'axe médian de la voirie communale, afin de faciliter la circulation des engins agricoles.

Le saviez-vous ?

Sur la commune, certains ont créé une entreprise ou une association. Ces commerces ou services de proximité sont destinés à un public de particuliers.

Tout d'abord, une nouvelle association a vu le jour en 2008, l'AMAP du Céro (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) qui permet à tous de consommer des légumes de notre terroir, pour plus d'informations : <http://www.amapducerou.fr>

Dans les nouveautés, nous avons également le plaisir d'accueillir à la Mayrié, un consultant GREENEO qui aide les propriétaires de maisons individuelles à réaliser les améliorations de leur habitat de façon économique et écologique.

Certains déjà installés doivent être encouragés dans leurs diverses activités:

- le Centre équestre de la Roucarié nous offre des possibilités de balades, cours d'équitation, gîte rural et de groupe
- la pisciculture de la Roucarié
- DAVID Alain qui effectue des travaux de terrassement, assainissement.

Et si vous avez des amis à loger pensez aux chambres d'hôtes des Planquettes ou aux nombreux gîtes de la commune.

L'association Trait d'union de Trévien toujours aussi dynamique, donne de la vie à notre commune à travers ses rendez vous réguliers. Nous remercions tous les bénévoles qui se dévouent pour animer ces journées de partage.

ETAT CIVIL

*Naissances :*

Eva Cadillac

*Décès :*

Andréa BALSSA

Roger GIL

Fernande (Yvonne) CATHALA

René BLANQUET

Marie-Rose GRANIER, née CATHALA

Norbert CALMELS

Daniel ICHARD

Marguerite BOUSQUIE, née LOUPIAS

Raymond GIL

Yvon RAYNAL

Odile GRANIER, née ESTIVAL



Nous vous rappelons que les Conseils Municipaux sont ouverts au public et font l'objet d'un compte rendu affiché en Mairie.

*Mairie - Secrétariat Annie Calmels permanence les Mardis et Vendredis de 14h à 17h.  
Le maire ou adjoints de 16h à 18h le vendredi (ou chacun sur rendez vous) - Tél : 05 63 76 16 84*